

# **COMMUNE DE HAMOIR**

## **DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE**

### **2012-2018**

Cette déclaration repose sur trois piliers :

1. Les projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années
2. Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR).
3. Des idées nouvelles

Cette déclaration contient des projets concrets et bien arrêtés (réfection de l'église de Xhignesse) mais aussi des projets qui nécessitent des débats citoyens (développement d'une base de loisirs) que nous ne manquerons pas de mettre en place le moment venu.

#### **I. ECONOMIE – TOURISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ces trois aspects de la gestion de notre commune sont étroitement liés.

**Le maintien d'une économie locale et le développement de nouvelles entreprises sera au centre de nos préoccupations.**

1. Nous désirons concrétiser, avec la SPI, l'implantation d'une zone artisanale (PCDR 1.7) à Comblain-la-Tour (petites et moyennes entreprises, bureaux, logements, service travaux). Les terrains sont achetés, il faut maintenant les dépolluer avant de concrétiser ce projet.
2. Pour dynamiser le centre de Hamoir, nous désirons développer l'îlot entre la rue du Pont, la rue de la Station et le quai du Batty. (PCDR 2.7)  
Cela nécessite une modification importante du plan de secteurs sur laquelle nous travaillons avec la Région Wallonne depuis plusieurs années.  
Ce projet modifiera profondément la structure de Hamoir :
  - a. nouvelle zone (Euromiel) qui pourra accueillir commerces, parkings, bureaux, espace public, maison de repos...
  - b. nouvelle zone (entre Euromiel et la station d'épuration Belourthe) en vue d'accueillir, dans l'alignement des constructions existantes, le long de l'avenue des villas, habitations, surfaces commerciales, entreprises.
  - c. échange de zones d'habitat inondables avec des zones agricoles non-inondables, en vue de développer de nouveaux quartiers d'habitat, absolument nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants. (PCDR 3.9)
3. Le manque de terrains à bâtir disponibles est une des raisons du vieillissement de notre population.

- a. Nous tenterons de développer un lotissement communal sur le Thier à Hamoir.
- b. Nous soumettrons la mise en œuvre d'un R.U.E. pour le quartier du Chirmont communal à Fairon (terrains achetés) (PCDR2.6).
- c. Nous soutiendrons les initiatives privées (plusieurs projets à l'étude à Comblain-la-Tour et Filot).

**Il est évident que la politique touristique ne peut être menée qu'à l'échelle de notre région Ourthe-Amblève. Le touriste se moque des limites des communes, c'est une région qu'il visite.**

Le tourisme n'est pas la 1<sup>ère</sup> source de revenus pour le commerce local et la population n'est pas désireuse de voir se développer un tourisme de masse. Nous devons, avec la maison du tourisme, en s'appuyant sur notre office du tourisme, poursuivre nos efforts pour soutenir un tourisme « doux », respectueux de notre cadre de vie.

Notre maison du tourisme d'Ourthe-Amblève vient de décrocher un subside européen de 600.000 € afin d'intégrer les nouvelles technologies dans nos produits touristiques :

- Placement de « QR code » sur les principaux éléments de notre patrimoine (ex. : en scannant avec son Smartphone le QR code qui sera sur la statue du jazz, on arrive directement sur la page internet qui donne toutes les infos sur le sujet).
- Géolocalisation des promenades (pédestres et VTT) et des centres d'intérêt proches (horeca, patrimoine...).

Ces projets sont à l'étude dans notre maison du tourisme et doivent être développés en 2013 et 2014. Les circuits thématiques ( [www.greoa.be](http://www.greoa.be) , onglet « presse » ), créés récemment, pourront également bénéficier de ces nouvelles technologies.

L'aménagement du RAVEL entre Comblain-la-Tour et Hamoir (PCDR 1.1) doit maintenant aboutir, quelles que soient les difficultés administratives et techniques rencontrées par la région wallonne. A ce jour, à part un tronçon de 400 m qui pose problème, le tracé est fixé et les études pratiquement terminées.

D'autres projets en vrac :

- Limitation de la durée du stationnement sur quelques places de parking rue du Pont.
- Renforcement de certaines manifestations et création de nouvelles, en collaboration avec des associations locales.
- Le chancre à l'entrée du village (Blvd Pierret) doit disparaître. Nous étudierons des solutions avec les héritiers.

- Installation d'une station de nettoyage pour les VTT et possibilité de douche au hall.
- Aménagement de quelques aires de repos et de pique-nique le long des promenades.
- Création de randonnées cyclistes (PCDR2.5).

## II. JEUNESSE

**Nous devons croire en notre jeunesse, en être fier et la soutenir dans ses actions.**

A Filot, le local occupé par le receveur régional sera mis à disposition des jeunes pour agrandir l'espace jeunes et une solution pour les toilettes sera recherchée,

A Fairon, les jeunes souhaitent relancer un comité autour du local de la salle, nous les y aiderons avec le PCS.

A Comblain-la-Tour, l'ancien comité ne souhaitait pas assumer la responsabilité de la gestion d'un local. La nouvelle génération en ressent le besoin. Les jeunes pourront donc disposer de la grange Biron pour leurs activités et réunions.

L'espace multisports sera complété par une piste pour les skates.

A Hamoir, nous développerons avec les jeunes un espace de rencontre dans la petite annexe de la maison communale, le long du ruisseau. Et nous développerons, dans le parc communal, un espace multisports et de convivialité, dans l'esprit de celui de Fairon.

Les comités existants se connaissent et s'apprécient. Nous pensons que le moment est venu de créer un **Conseil Communal de la Jeunesse** (PCDR 1.5) afin d'associer les jeunes à la gestion de leur commune et de leur donner un espace de parole.

## III. ENSEIGNEMENT

Nos équipes pédagogiques sont bien en place et bénéficient de notre totale confiance. Notre rôle est d'améliorer sans cesse les infrastructures, au rythme des subsides disponibles, mais aussi sur fonds propres, si nécessaire.

- Remplacement de la toiture et du système de chauffage de l'école de Hamoir (dossiers subsidiés en cours)
- Placement de nouveaux carrelages dans l'école de Comblain-la-Tour.
- Aménagement d'un local supplémentaire à Fairon.
- Construction d'un réfectoire à Filot

Outre ces projets concernant les bâtiments, nous tenterons de mettre sur pieds, au profit des enfants des cinq écoles de l'entité, une initiation à la musique et des garderies sportives.

#### IV. SERVICE INCENDIE

La réforme des services de secours avance enfin. Notre commune a trop donné et avancé pour les autres. C'est plus d'un million d'euros que nous devons récupérer !

La réforme nous a déjà apporté un nouveau système de communication et un véhicule de commandement. Notre objectif est de conserver une antenne à Hamoir, d'obtenir des locaux supplémentaires et le renouvellement de certains véhicules (ambulance, élévateur...).

#### V. INFORMATION PARTICIPATION

**L'information et la participation sont des éléments essentiels de notre démocratie.**

**Nous désirons encore les renforcer (PCDR 1.13).**

- Outre les outils de participation existants (conseil communal des enfants, conseil consultatif des seniors, commission locale de développement rural, conseil de participation, commission de l'accueil extrascolaire...) et le conseil de la jeunesse (PCDR 1.5) que nous allons créer, nous organiserons une **assemblée générale de la population** tous les deux ans. Chaque citoyen pourra nous interpeller et soumettre des idées.
- Mise en place d'un logiciel d'alerte qui, gratuitement et sur base volontaire, permettra de communiquer par SMS certaines informations importantes: arrêtés de police, coupures d'eau ou d'électricité, inondations, plan canicule...
- En plus du bulletin communal trimestriel, nous éditerons une « news letter » mensuelle pour annoncer l'agenda des activités communales et des associations locales.
- La permanence du bourgmestre du jeudi sera délocalisée dans chaque village, à tour de rôle.
- Dans l'esprit du CDLD, la présidence du conseil communal sera assurée par un conseiller communal hors collège.
- Mise en place d'une CCATM (commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité).

#### VI. VOIRIES SECURITE MOBILITE

- Comme par le passé, nous composerons avec les différents subsides disponibles afin d'améliorer notre réseau de voiries, d'égouttage, de trottoirs.
  - Egouttage des rues du Pré Limbor, de Filot, des combattants, et du vieux mayeur, Ravenne et des quais de Saulxures et l'Hoest (dossier SPGE 2013).

- Plan trottoirs, rue des combattants, de Xhoris et Joseph Huberty...si les plans trottoirs sont maintenus.
- Réfection des routes de Xhignesse, Lawtay, des Promenades, Hittin...et mise à jour de notre état des lieux de nos voiries.
- Création de zones 30 km/h dans le centre de Filot (avec aménagements de sécurité) et le bas du village de Fairon.
- Création d'une zone tampon, route de Godinry à Filot.
- Placement d'un éclairage de sécurité sur les passages piétons grand'route à Filot et route de Fairon à Comblain-la-Tour.
- Afin d'améliorer le réseau routier régional qui traverse notre entité, nous veillerons à ce que le Service Public de Wallonie rénove la RN, entre l'entrée de Comblain-au-Pont et le terrain de football de Comblain-la-Tour, comme promis.
- En collaboration avec la zone de police et le Service Public de Wallonie, nous tenterons d'obtenir le placement de radars répressifs aux endroits critiques (route de Tohogne...).
- La réalisation du Ravel offrira une solution confortable et sécurisée aux piétons et cyclistes qui se déplacent entre nos villages.
- Une liaison piétonne entre Filot et Hamoir est envisagée dans notre opération de développement rural (PCDR 1.4). Nous tenterons d'obtenir les subsides nécessaires à cette réalisation, combien souhaitée par les filotains.
- Afin de faciliter l'utilisation du train par les seniors et les usagers faibles, nous ferons pression sur Infrabel afin que le rehaussement des quais soit achevé en gare de Comblain-la-Tour et soit réalisé en gare de Hamoir.
- Afin d'améliorer la mobilité intercommunale, nous tenterons, une fois encore, de convaincre le TEC d'examiner les possibilités de modifier la ligne Fairon, Comblain-la-Tour, Saint Roch et d'envisager le prolongement de la ligne Liège, Comblain-au-Pont.
- Le réseau covoit'stop (autostop sécurisé) se met progressivement en place. Notre office du tourisme en assurera la promotion et la gestion au niveau local.
- Notre nouveau car sera mis à la disposition de la population le mercredi après-midi. Il circulera dans la commune et amènera les citoyens vers les services (commerces, administration communale, CPAS, bibliothèque, poste, hall, ...).
- Nous renforcerons l'information concernant les horaires des trains, des bus et les différents services sociaux pouvant véhiculer les personnes isolées.

## VII. SOCIETE

- Le PCDR a fait apparaitre la volonté d'aménager une maison rurale (PCDR 1.2) qui comprendra une bibliothèque, un espace public numérique, un bureau d'accueil pour les PMR, un logement et une salle pour les associations qui serait également utilisée par le conseil communal et le conseil du CPAS.

La conciergerie de la maison communale servira de base à cette infrastructure. Ce projet présente plusieurs avantages :

- Nouveaux locaux plus spacieux pour la bibliothèque et l'EPN.
- Amélioration de l'accès PMR du CPAS, de l'EPN, de l'administration communale, des conseils communaux.
- La place libérée par la bibliothèque permettra l'agrandissement du CPAS et le rendra plus accessible.

Dans une deuxième phase, pourrait y être annexée une maison de la petite enfance qui permettrait à des gardiennes de se regrouper en un même lieu et d'offrir ainsi des plages horaires plus souples.

- Un nouveau décret permet enfin de concrétiser notre envie d'intégrer un réseau de bibliothèques qui nous apportera subsides et augmentation des possibilités en matière d'animation et de prêt de livres. Le réseau Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir verra le jour.
- Acquisition de la propriété Grailet qui comprend :
  - Une maison et un appartement (route de Néblon) qui seront gérés par la CPAS qui évitera ainsi de coûteuses locations.
  - Un hall (accessible par la rue Gilles del Cour) qui accueillera le service travaux de notre office du tourisme, ce qui permettra d'envisager un nouveau projet sur le site de la Royale, rue du Moulin (parking, logement ?).
  - Des garages qui seront revendus à la zone de police.
- La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de sauvegarde de l'église romane de Xhignesse (PCDR 1.10) sera mise en œuvre. Une seconde phase, concernant l'intérieur, sera mise à l'étude.
- Quelques autres projets en vrac :
  - Placement de défibrillateurs dans nos infrastructures sportives,
  - Développement de la journée environnement,
  - Renforcement de nos contacts jumelage,

- Engagement d'un éco-passeur (PCDR 1.6) avec les communes de Ferrières et Ouffet, en vue d'améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux,
- Aménagement d'un local de réunion dans le grenier du Piqueur,
- Favoriser les initiatives pour réveiller le théâtre local,
- Mise en conformité de l'éclairage du terrain de foot B de Hamoir,
- Rénovation des vestiaires du foot à Hamoir.

## VIII. CPAS

- Logements gérés par le cpas : le service fonctionne bien, la commune doit finaliser la réfection du mur devant la maison vicariale.
- Art 60 : poursuivre la démarche en recherchant des partenaires afin d'en réduire le coût.
- Etrangers :

ILA : nous avons actuellement 13 enfants et 8 adultes. Les subsides enfant ont été réduits à 40 %, ce qui ne couvre plus le coût réel du service. Vu l'évolution à la baisse du nombre de demandeurs, il y a lieu de s'orienter vers des ILA pour isolés, quitte à en regrouper 2 ou 3 dans un même logement.

- Réinsertion professionnelle : nous y consacrons maintenant un temps plein et il faut rechercher des sources de financement pour ce service.
- Locaux : dans le cadre du changement de système de chauffage de l'école, une nouvelle chaudière sera installée et rendra le CPAS (+ bibliothèque) autonome. Dans le cadre du développement rural, la bibliothèque devrait emménager dans la nouvelle maison rurale, ce qui permettrait au cpas de s'étendre en occupant les locaux de rez-de-chaussée.
- S.I.S. : poursuivre la gestion des personnes les plus « lointaines » de l'emploi grâce à ce service géré par la Teignouse.